



# CYNO CLUB CORREZIEN

**\*OBEISSANCE\* \*PISTAGE\* \*RCI\* \*RING\***

*Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS*

*Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS*

*N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807*

*Président : Thierry ROUSSELIE*

*Les SEIGNOLLES*

*19330 CHAMEYRAT*

*Tél. : 06 82 71 39 78*

Favars, le 15 mars 2026

Le Cyno Club Corrèzien a le plaisir de vous inviter au concours

## **RECHERCHE UTILITAIRE qui aura lieu**

### **Les 23 et 24 mai 2026**

**au Stade de la Trémouille à FAVARS : 45°16'0.73"N / 1°41'38.65"E**

Le concours sera jugé par :

- Monsieur Frédéric BOUTIN

La clôture des engagements est fixée au 11 MAI 2026(cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers **complets** doivent être retournés au Président :

Monsieur ROUSSELIE Thierry

Les SEIGNOLLES

19330 CHAMEYRAT

Pour une meilleure organisation, **seuls les repas réservés seront assurés.**

En fonction du nombre de concurrents, le club se réserve le droit d'organiser le concours sur une seule journée.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations cynophiles.

Le président,  
ROUSSELIE Thierry.



# CYNO CLUB CORREZIEN

\*OBEISSANCE\* \*PISTAGE\* \*RCI\* \*RING\*

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS  
 Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS  
 N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

**Concours REHERCHE UTILITAIRE – Juge Frédéric BOUTIN**  
**Les 23 et 24 mai 2026**

**A retourner au plus tard le 11 mai 2026**

Avec votre règlement à l'ordre du « Cyno Club Corrèzien »

**Coller ici l'étiquette d'identification du chien**

Ne pas oublier de joindre 2 étiquettes supplémentaires

Conducteur, Nom et prénom : .....

Adresse : .....

E mail : .....

Club représenté : ..... Régionale : .....

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N. concernant la non présentation d'un concurrent au concours, à savoir que le juge pourra déclarer, « forfait » sur son rapport, et de ce fait encourir aux sanctions prévues.  
 Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien  
**Le carnet de travail, la carte CSAU et la licence seront demandés lors de l'arrivée des concurrents.**  
**Le carnet de vaccination à jour de la VACCINATION ANTIRABIQUE pour les chiens de 2eme catégorie.**

**ENGAGEMENT : 16€, CSAU 16€ (pour le CSAU, n° ICAD .....**)

CSAU	BREVET	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3

**RESERVATION DES REPAS (pas de réservation le jour du concours) :**

	Samedi midi 15€	Samedi Soir 20€	Dimanche midi 15€	Petits Déjeuners 3€
Nbre de personnes				
<b>TOTAL</b>				

**REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du *CYNO CLUB CORREZIEN*.**

Envoi des engagements au Président : ***Thierry ROUSSELIE – Les SEIGNOLLES, 19330 CHAMEYRAT***

Fait à .....-le .....

Signature du concurrent Signature du Président du club obligatoire